

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7391037101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7391037101>

Cette annonce a été mise en ligne le **10 janvier 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

SELARL LEXCAP
Cabinet d'Avocats – Maître Antoine PINÇON
Siège social : 4 rue du Quinconce - 49100 ANGERS

ANJOU ESPACE CONSTRUCTION
SARL devenue SAS au capital de 273 050,89 euros
Siège social : 88, rue de Létanduère
49000 ANGERS
R.C.S. ANGERS 410 921 621

Aux termes d'une AGE en date du 28/12/2024, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.

Président : La société SARELI, SARL au capital de 160 734 euros, dont le siège social est ses 29, route du Port Thibault – 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE et immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 851 417 311, nommée pour une durée non limitée

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives du moment que ses titres de capital sont inscrits à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte. Il peut se faire représenter par un autre associé exclusivement. Le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix.

AGREMENT :

Lorsque la société ne comprend qu'un seul associé, la transmission des actions est libre et sans agrément. En cas de pluralité d'associés, toutes les transmissions, à l'exception de celles entre associés, sont soumises à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire, à laquelle prend part l'associé cédant.

Mention sera portée au RCS d'ANGERS

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex